

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: BPF_Iodine_VET

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0020540-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0020540-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	3
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	4
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 1	4
2. Composition du méta-RCP	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	5
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	7
6. Autres informations	8
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	9
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 2	9
2. Composition du méta-RCP	10
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	10
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	10
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	12
6. Autres informations	14
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	14
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 3	16
2. Composition du méta-RCP	16
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	17
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	17
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	19
6. Autres informations	21
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	21
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 4	22
2. Composition du méta-RCP	22
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	23

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	23
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	25
6. Autres informations	27
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	27
1. Informations administratives sur le méta-RCP - MetaRCP 5	29
2. Composition du méta-RCP	29
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	30
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	30
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	32
6. Autres informations	34
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	34
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 6	37
2. Composition du méta-RCP	38
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	38
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	39
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	42
6. Autres informations	43
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	44
1. Informations administratives sur le méta-RCP - MetaRCP 7	45
2. Composition du méta-RCP	46
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	46
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	47
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	49
6. Autres informations	51
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	51
1. Informations administratives sur le méta-RCP - MetaRCP 8	52
2. Composition du méta-RCP	52
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	53
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	54
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	56

6. Autres informations	58
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	58

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

BPF_Iodine_VET

1.2. Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Applied Biocide GmbH
Adresse	Siemensstraße 42 59199 Bönen Allemagne

Numéro de l'autorisation

EU-0020540-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

EU-0020540-0000

Date de l'autorisation

25/11/2019

Date d'expiration de l'autorisation

31/10/2029

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Ewabo Chemikalien GmbH & Co KG

Adresse du fabricant

Kolpingstrasse 4 49835 Wietmarschen Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Kolpingstrasse 4 49835 Wietmarschen Allemagne

Nom du fabricant	FINK TEC GmbH
Adresse du fabricant	Oberster Kamp 23 59069 Hamm Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Oberster Kamp 23 59069 Hamm Allemagne

Nom du fabricant	IRCASERVICE
Adresse du fabricant	S.S. Cremasca 591 no. 10 24040 Fornovo S. Giovanni (BG) Italie
Emplacement des sites de fabrication	S.S. Cremasca 591 no. 10 24040 Fornovo S. Giovanni (BG) Italie

Nom du fabricant	Laboratorios Maymo SA
Adresse du fabricant	Via Augusta, 302 08017 Barcelona Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Via Augusta, 302 08017 Barcelona Espagne

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Cosayach S.A. Compania de Salitre y Yodo
Adresse du fabricant	Amunátegui 178, 7th Floor 8320000 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	S.C.M. Cosayach Cala Cala 1180000 Pozo Almonte Chile Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martin 499 1100000 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas mine 1180000 Pozo Almonte Chili
Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Sociedad Quimica y Minera SA
Adresse du fabricant	Los Militares 4290 7550000 Las Condes Chili
Emplacement des sites de fabrication	Nueva Victoria 1180000 Pozo Almonte Chili
	Pedro de Valdivia 1240000 Antofagasta Chili

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,1 - 3
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0 - 10
Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Substance non active	69011-36-5	500-241-6	0 - 31,8
Isotridecanol, ethoxylated 90%, C 9-11 Alcohol Ethoxylate	Isotridecanol, ethoxylated 90 %, C 9-11 Alcohol Ethoxylate	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	0 - 31,8

2.2. Type(s) de formulation

meta RCP 1-5 : AL : Autre liquide
meta RCP 6-8 : SL - Concenté soluble

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
lode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15 - 0,15

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

meta RCP 1-5 : AL : Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Hygiène vétérinaire - élevage - désinfectant à trayons - professionnel - intérieur – pulvérisation (après la traite)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactérie
Nom commun: Bactérie
Stade de développement: pas spécifié

Nom scientifique: Levures
Nom commun: Levures
Stade de développement: pas spécifié

Domaine d'utilisation

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système Ouvert: traitement par pulvérisation

Description détaillée:

Pulvérisation : désinfection manuelle et automatique, non médicale des trayons avec un pulvérisateur prêt à l'emploi (sur les vaches, après la traite)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: De 10 à 15 mL par vache

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Pendant la période de lactation :

- à la main : 2 applications par jour (après la traite)
- automatique : 3 applications par jour (après la traite)

Pendant la période sèche : 1 application par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille en PE-HD : 1 litre, le bouchon est en PP
Jerrycan en PE-HD : de 5 à 60 litres
Tonneau en PE-HD : 200 litres
IBC : PE-HD : de 600 à 1000 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter leurs instructions.

Le produit doit atteindre une température supérieure à 20°C avant l'utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le produit dans l'équipement d'application.

Pulvériser la solution sur toute la surface de chaque trayons immédiatement après la traite. Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Ne pas nettoyer les trayons immédiatement après la désinfection.

Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit ait séché (5 minutes au moins).

Le produit peut être appliqué à la main ou à l'aide d'un pulvérisateur de trayons automatique.

Avant la prochaine traite, les trayons doivent avoir été nettoyés de préférence avec un linge humide propre pour chaque vache.

La fréquence d'application ne doit pas dépasser les deux applications à la main ou trois applications au pulvérisateur automatique par vache et par jour (après la traite).

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection et des bottes lors de la manipulation du produit et de la phase d'application (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit)

Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, utiliser de préférence un autre produit biocide qui ne contient pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'inhalation : respirer de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles de la santé.

En cas de contact avec la peau : Laver soigneusement la peau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer l'œil ouvert, retirer les lentilles de contact, poursuivre le rinçage pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et boire un peu d'eau. Ne pas se faire vomir ; contacter immédiatement une assistance médicale.

En cas de recours à une assistance médicale, conserver l'emballage ou l'étiquette à portée de main et appeler le centre antipoison le plus proche [ajouter ici le numéro local].

Précautions écologiques :

Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution dans l'environnement (canalisations, cours d'eau, sol ou air).

Pour éviter le dysfonctionnement d'une usine de traitement des eaux usées individuelle, les résidus possibles contenant du produit doivent être évacués dans les dépôts de compost (pour être répartis sur les terres agricoles ou pour fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les canalisations municipales si la législation le permet.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Après le traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux réglementations locales. Le produit usagé peut être évacué dans les canalisations municipales ou les dépôts de compost en fonction des exigences locales. Éviter de les déverser dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.

Catalogue Européen des Déchets : 200130-détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à température ambiante à l'abri de la lumière directe du soleil dans un récipient opaque. À protéger du gel. Garder le récipient bien fermé.

Durée de conservation : 12 mois dans du PE-HD

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	FINK - Io Spray 15	Marché: EU
	FINK - Euter-DIP PVP-S	Marché: EU
	FINK Pattedyp PVP	Marché: EU
	IOSpray 15 PVP	Marché: EU
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	EU-0020540-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
lode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3 - 0,5

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

meta RCP 1-5 : AL : Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.
Éliminer le contenu dans conteneur aux réglementations locales / nationales

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Hygiène vétérinaire - élevage - désinfectant à trayons - professionnel - intérieur – pulvérisation (après la traite)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: pas spécifié Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: pas spécifié
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système Ouvert: traitement par pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation : désinfection manuelle et automatique, non médicale des trayons avec un pulvérisateur prêt à l'emploi (sur les vaches, après la traite)
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: De 10 à 15 mL par vache Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Pendant la période de lactation : <ul style="list-style-type: none">à la main : 2 applications par jour (après la traite)automatique : 3 applications par jour (après la traite) Pendant la période sèche : 1 application par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel

Bouteille en PE-HD : 1 litre, le bouchon est en PP
Jerrycan en PE-HD : de 5 à 60 litres
Tonneau en PE-HD : 200 litres
IBC : PE-HD : de 600 à 1000 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

--

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

--

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

--

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

--

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

--

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter leurs instructions.

Le produit doit atteindre une température supérieure à 20°C avant l'utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le produit dans l'équipement d'application.

Pulvériser la solution sur toute la surface de chaque trayons immédiatement après la traite. Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Ne pas nettoyer les trayons immédiatement après la désinfection.

Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit ait séché (5 minutes au moins).

Le produit peut être appliqué à la main ou à l'aide d'un pulvérisateur de trayons automatique.

Avant la prochaine traite, les trayons doivent avoir été nettoyés de préférence avec un linge humide propre pour chaque vache.

La fréquence d'application ne doit pas dépasser les deux applications à la main ou trois applications au pulvérisateur automatique par vache et par jour (après la traite).

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection et des bottes lors de la manipulation du produit et de la phase d'application (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit)

Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, utiliser de préférence un autre produit biocide qui ne contient pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'inhalation : respirer de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles de la santé.

En cas de contact avec la peau : Laver soigneusement la peau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer l'œil ouvert, retirer les lentilles de contact, poursuivre le rinçage pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et boire un peu d'eau. Ne pas se faire vomir ; contacter immédiatement une assistance médicale.

En cas de recours à une assistance médicale, conserver l'emballage ou l'étiquette à portée de main et appeler le centre antipoison le plus proche [ajouter ici le numéro local].

Précautions écologiques :

Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution dans l'environnement (canalisations, cours d'eau, sol ou air). Pour éviter le dysfonctionnement d'une usine de traitement des eaux usées individuelle, les résidus possibles contenant du produit doivent être évacués dans les dépôts de compost (pour être répartis sur les terres agricoles ou pour fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les canalisations municipales si la législation le permet.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Après le traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux réglementations locales. Le produit usagé peut être évacué dans les canalisations municipales ou les dépôts de compost en fonction des exigences locales. Éviter de les déverser dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.
Catalogue Européen des Déchets : 200130-détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à température ambiante à l'abri de la lumière directe du soleil dans un récipient opaque. À protéger du gel. Garder le récipient bien fermé.

Durée de conservation : 12 mois dans du PE-HD

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Fink Io Spray - 30	Marché: EU

ST-Io Spray	Marché: EU
DESINTEC MH Iodine S	Marché: EU
DESINTEC MH Raidip plus	Marché: EU
Iodine Spray 3000	Marché: EU
Iodine Spray	Marché: EU
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) EU-0020540-0002 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3

Nom commercial

Fink - Io Spray 50	Marché: EU
DESINTEC MH Raidip 5000	Marché: EU
Iodine Spray 5000	Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

EU-0020540-0003 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
lode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5 - 0,5

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

meta RCP 1-5 : AL : Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.
Éliminer le contenu dans conteneur aux réglementations locales / nationales

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Hygiène vétérinaire - élevage - désinfectant à trayons - professionnel - intérieur – pulvérisation (après la traite)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactérie
Nom commun: Bactérie
Stade de développement: pas spécifié

Nom scientifique: Levures
Nom commun: Levures
Stade de développement: pas spécifié

Domaine d'utilisation

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système Ouvert: traitement par pulvérisation
Description détaillée:

Pulvérisation : désinfection manuelle et automatique, non médicale des trayons avec un pulvérisateur prêt à l'emploi (sur les vaches, après la traite)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: De 10 à 15 mL par vache
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:

Pendant la période de lactation :

- à la main : 2 applications par jour (après la traite)
- automatique : 3 applications par jour (après la traite)

Pendant la période sèche : 1 application par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille en PE-HD : 1 litre, le bouchon est en PP
Jerrycan en PE-HD : de 5 à 60 litres
Tonneau en PE-HD : 200 litres
IBC : PE-HD : de 600 à 1000 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

--

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

--

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter leurs instructions.

Le produit doit atteindre une température supérieure à 20°C avant l'utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le produit dans l'équipement d'application.

Pulvériser la solution sur toute la surface de chaque trayons immédiatement après la traite. Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Ne pas nettoyer les trayons immédiatement après la désinfection.

Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit ait séché (5 minutes au moins).

Le produit peut être appliqué à la main ou à l'aide d'un pulvérisateur de trayons automatique.

Avant la prochaine traite, les trayons doivent avoir été nettoyés de préférence avec un linge humide propre pour chaque vache.

La fréquence d'application ne doit pas dépasser les deux applications à la main ou trois applications au pulvérisateur automatique par vache et par jour (après la traite).

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection et des bottes lors de la manipulation du produit et de la phase d'application (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit)

Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, utiliser de préférence un autre produit biocide qui ne contient pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'inhalation : respirer de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles de la santé.

En cas de contact avec la peau : Laver soigneusement la peau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer l'œil ouvert, retirer les lentilles de contact, poursuivre le rinçage pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et boire un peu d'eau. Ne pas se faire vomir ; contacter immédiatement une assistance médicale.

En cas de recours à une assistance médicale, conserver l'emballage ou l'étiquette à portée de main et appeler le centre antipoison le plus proche [ajouter ici le numéro local].

Précautions écologiques :

Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution dans l'environnement (canalisations, cours d'eau, sol ou air). Pour éviter le dysfonctionnement d'une usine de traitement des eaux usées individuelle, les résidus possibles contenant du produit doivent être évacués dans les dépôts de compost (pour être répartis sur les terres agricoles ou pour fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les canalisations municipales si la législation le permet.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Après le traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux réglementations locales. Le produit usagé peut être évacué dans les canalisations municipales ou les dépôts de compost en fonction des exigences locales. Éviter de les déverser dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.
Catalogue Européen des Déchets : 200130-détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à température ambiante à l'abri de la lumière directe du soleil dans un récipient opaque. À protéger du gel. Garder le récipient bien fermé.

Durée de conservation : 12 mois dans du PE-HD

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Fink - Iod Spray 50 (Jodophor)

Marché: EU

Fink - Iod Spray 50 (Iodophor)

Marché: EU

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

EU-0020540-0004 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

Meta RCP 4

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,1 - 0,15

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

meta RCP 1-5 : AL : Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Hygiène vétérinaire - élevage - désinfectant à trayons - professionnel - intérieur - trempage (après la traite)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactérie
Nom commun: Bactérie
Stade de développement: pas spécifié

Nom scientifique: Levures
Nom commun: Levures

	Stade de développement: pas spécifié
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage Description détaillée:</p> <p>Trempage des trayons : Désinfection manuelle, non médicale des trayons avec un liquide prêt à l'emploi (sur les vaches, après la traite)</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: De 5 à 10 mL par vache Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Pendant la période de lactation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 applications par jour (après la traite) <p>Pendant la période sèche : 1 application par jour</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille en PE-HD : 1 litre Jerrycan en PE-HD : de 5 à 60 litres Tonneau en PE-HD : 200 litres IBC en PE-HD : de 600 à 1000 litres</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter leurs instructions.

Le produit doit atteindre une température supérieure à 20°C avant l'utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le produit dans l'équipement d'application.

Remplir un gobelet-trempeur aux 2/3 de produit. Tremper chaque trayons à la main dans la solution immédiatement après la traite de chaque vache. S'assurer que les deux tiers du trayon au moins, de préférence le trayon entier, entre en contact avec la solution.

Ne pas nettoyer les trayons immédiatement après la désinfection. Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Garder les vaches dans une position debout jusqu'à ce que le produit ait séché (5 minutes au moins).

Remplir à nouveau le gobelet si nécessaire.

Les gobelets-trempeurs doivent être vidés après la traite et lavés avant d'être réutilisés. Avant la prochaine traite, les trayons doivent avoir été nettoyés de préférence avec une nouvelle lingette humide pour chaque vache.

La fréquence d'application ne doit pas dépasser deux fois par vache et par jour (après la traite).

5.2. Mesures de gestion des risques

À tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, considérer utiliser un autre produit biocide qui ne contient pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'inhalation : respirer de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles de la santé.

En cas de contact avec la peau : Laver soigneusement la peau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer l'œil ouvert, retirer les lentilles de contact, poursuivre le rinçage pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et boire un peu d'eau. Ne pas se faire vomir ; contacter immédiatement une assistance médicale.

En cas de recours à une assistance médicale, conserver l'emballage ou l'étiquette à portée de main et appeler le centre antipoison le plus proche [ajouter ici le numéro local].

Précautions écologiques :

Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution dans l'environnement (canalisations, cours d'eau, sol ou air). Pour éviter le dysfonctionnement d'une usine de traitement des eaux usées individuelle, les résidus possibles contenant du produit doivent être évacués dans les dépôts de compost (pour être répartis sur les terres agricoles ou pour fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les canalisations municipales si la législation le permet.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Après le traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux réglementations locales. Le produit usagé peut être évacué dans les canalisations municipales ou les dépôts de compost en fonction des exigences locales. Éviter de les déverser dans

une usine de traitement des eaux usées individuelle.
Catalogue Européen des Déchets : 200130-détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à température ambiante à l'abri de la lumière directe du soleil dans un récipient opaque. À protéger du gel. Garder le récipient bien fermé.

Durée de conservation : 12 mois dans du PE-HD

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	FINK - Io Dip 10	Marché: EU
	IODip 10 PVP	Marché: EU
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	EU-0020540-0005 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,1

Nom commercial

FINK - Iodine Dip Protect	Marché: EU
DESINTEC MH Iodine Barrier	Marché: EU
TvP - Barrier Dip	Marché: EU
<p>Numéro de l'autorisation</p> <p>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</p> <p>EU-0020540-0006 1-4</p>	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15

Nom commercial

FINK – Iodine Dip 15	Marché: EU
Euter-Dip	Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FINK – Euter-Dip PVP-D	Marché: EU
EU-0020540-0014 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
lode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

MetaRCP 5

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-5

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3 - 0,45
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,35 - 0,4

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

meta RCP 1-5 : AL : Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.
Éliminer le contenu dans conteneur aux réglementations locales / nationales

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Hygiène vétérinaire - élevage - désinfectant à trayons - professionnel – intérieur - trempage (après la traite)

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactérie
Nom commun: Bactérie
Stade de développement: pas spécifié

	Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: pas spécifié
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage Description détaillée: Trempage des trayons : Désinfection manuelle, non médicale des trayons avec un liquide prêt à l'emploi (sur les vaches, après la traite)
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: De 5 à 10 mL par vache Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Pendant la période de lactation : <ul style="list-style-type: none"> • 2 applications par jour (après la traite) Pendant la période sèche : 1 application par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en PE-HD : 1 litre Jerrycan en PE-HD : de 5 à 60 litres Tonneau en PE-HD : 200 litres IBC en PE-HD : de 600 à 1000 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter leurs instructions.

Le produit doit atteindre une température supérieure à 20°C avant l'utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le produit dans l'équipement d'application.

Remplir un gobelet-trempeur aux 2/3 de produit. Tremper chaque trayons à la main dans la solution immédiatement après la traite de chaque vache. S'assurer que les deux tiers du trayon au moins, de préférence le trayon entier, entre en contact avec la solution.

Ne pas nettoyer les trayons immédiatement après la désinfection. Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Garder les vaches dans une position debout jusqu'à ce que le produit ait séché (5 minutes au moins).

Remplir à nouveau le gobelet si nécessaire.

Les gobelets-trempeurs doivent être vidés après la traite et lavés avant d'être réutilisés. Avant la prochaine traite, les trayons doivent avoir été nettoyés de préférence avec une nouvelle lingette humide pour chaque vache.

La fréquence d'application ne doit pas dépasser deux fois par vache et par jour (après la traite).

5.2. Mesures de gestion des risques

À tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, considérer utiliser un autre produit biocide qui ne contient pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'inhalation : respirer de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles de la santé.

En cas de contact avec la peau : Laver soigneusement la peau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer l'œil ouvert, retirer les lentilles de contact, poursuivre le rinçage pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et boire un peu d'eau. Ne pas se faire vomir ; contacter immédiatement une assistance médicale.

En cas de recours à une assistance médicale, conserver l'emballage ou l'étiquette à portée de main et appeler le centre antipoison le plus proche [ajouter ici le numéro local].

Précautions écologiques :

Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution dans l'environnement (canalisations, cours d'eau, sol ou air). Pour éviter le dysfonctionnement d'une usine de traitement des eaux usées individuelle, les résidus possibles contenant du produit doivent être évacués dans les dépôts de compost (pour être répartis sur les terres agricoles ou pour fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les canalisations municipales si la législation le permet.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Après le traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux réglementations locales. Le produit usagé peut être évacué dans les canalisations municipales ou les dépôts de compost en fonction des exigences locales. Éviter de les déverser dans

une usine de traitement des eaux usées individuelle.
Catalogue Européen des Déchets : 200130-détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à température ambiante à l'abri de la lumière directe du soleil dans un récipient opaque. À protéger du gel. Garder le récipient bien fermé.

Durée de conservation : 12 mois dans du PE-HD

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Jodofilm 75/5 4500 ppm

Marché: EU

Numéro de l'autorisation

EU-0020540-0007 1-5

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,45
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,4

Nom commercial

Jodofilm 75/5 3000 ppm

Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

EU-0020540-0008 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,35

Nom commercial

FINK – Iodip 50

Marché: EU

Iodip 50

Marché: EU

Iodine Dip 50

Marché: EU

Iodine Dip 5000

Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

IODOPLUS 5000	Marché: EU
EU-0020540-0013 1-5	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,45
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,35

Nom commercial

FINK – Iodip 30	Marché: EU
Iodip 30	Marché: EU
Iodine Dip 30	Marché: EU
ST – Iodip	Marché: EU
DESINTEC MH Iodine Film	Marché: EU
Iodine Dip 3000	Marché: EU
Iodine Dip	Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

EU-0020540-0015 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,35

Nom commercial

YODIN RTU

Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

EU-0020540-0016 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,35

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 6

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-6

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,75 - 2,4
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	3 - 10
Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Substance non active	69011-36-5	500-241-6	0 - 25,6
Isotridecanol, ethoxylated 90%, C 9-11 Alcohol Ethoxylate	Isotridecanol, ethoxylated 90 %, C 9-11 Alcohol Ethoxylate	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	0 - 31,8

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

meta RCP 6-8 : SL - Concenté soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas respirer les aérosols.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Garder sous clef.

Tenir hors de portée des enfants.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Hygiène vétérinaire - élevage - désinfectant pour surfaces dures – professionnel - intérieur - pulvérisation

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactérie
Nom commun: Bactérie
Stade de développement: pas spécifié

Nom scientifique: Levures
Nom commun: Levures
Stade de développement: pas spécifié

Nom scientifique: Virus
Nom commun: Virus
Stade de développement: pas spécifié

Domaine d'utilisation

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système Ouvert: traitement par pulvérisation
Description détaillée:

Désinfectant pour surfaces dures dans les étables (sauf couvoirs).
Pulvérisation du concentré dilué au moyen d'un pulvérisateur manuel à dos (pression de 4 à 7 bars)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 100 mL/m²
Dilution (%): Concentration d'iode dans la solution applicable : 750 ppm (0.075%w/w).
Nombre et fréquence des applications:

Fréquence d'application par an :

Vaches laitières : 1

Troupeau de bœufs : 1

Veaux : 4

Truies, dans des étables individuelles : 5

Truies en groupes : 5

Élevage des porcs : 3

Poules pondeuses en batterie sans traitement : 1

Poules pondeuses en batterie avec aération (séchage sur tapis) : 1

Poules pondeuses en batterie avec séchage forcé (fosse profonde, grande hauteur) : 1

Poules pondeuses en cages de batterie compactes : 1

Poules pondeuses élevées en plein air avec sol à litière (en partie sol à litière, en partie à grille) : 1

Poulets élevés en plein air avec sol à litière : 7

Poules pondeuses élevées en plein air avec plaque de caillebotis (système aviaire) : 1

Poules reproductrices élevées en plein air avec plaque de caillebotis : 1

Poules reproductrices élevées en cage avec plaque de caillebotis : 3

Dindes élevées en plein air avec sol à litière : 2

Canards élevés en plein air avec sol à litière : 13

Oies élevées en plein air avec sol à litière : 6

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille en PE-HD : 1 litre, le bouchon est en PP

Jerrycan en PE-HD : de 5 à 60 litres
Tonneau en PE-HD : 200 litres
IBC en PE-HD : de 600 à 1000 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Iodosan 30 : mélanger 29 ml de produit à 971 ml d'eau pour obtenir 1 l de solution applicable.

Iodosan 18 : mélanger 40 ml de produit à 960 ml d'eau pour obtenir 1 l de solution applicable.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter leurs instructions.

Pour préparer la solution désinfectante, mélanger le produit liquide avec de l'eau. Toujours verser l'eau en premier puis ajouter le produit prudemment en mélangeant.

Utiliser 100 mL maxi. de solution applicable par m² d'espace traité. Ne pas préparer plus de liquide qu'impérativement nécessaire. Le produit ne doit être appliqué que sur les cages / les étables vides (sans animaux) après les avoir soigneusement nettoyées à l'aide d'un nettoyeur adapté.

Il est impératif d'effectuer un nettoyage préalable. Rincer ou essuyer les surfaces qui seront traitées ensuite. Les laisser sécher pendant 24h à 36h environ avant la désinfection pour obtenir des surfaces de terre-humides. Bien humecter les installations et les équipements d'une fine couche de la solution préparée en la pulvérisant au moyen d'un équipement adapté (de 4 à 7 bars). Pendant cette opération et pour toute la durée de contact avec le produit (30 minutes minimum), toutes les ouvertures doivent être fermées et l'aération doit être éteinte.

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.

La forme de la bouteille du produit est censée minimiser les risques d'éclaboussures pour prévenir l'exposition des yeux et de la peau lors de la dilution du produit.

Pendant les phases de mélange et de chargement : le port d'un masque de protection et de gants de protection (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit) est obligatoire.

Pendant la phase d'application par pulvérisation de la solution diluée à utiliser : porter des gants et une combinaison protectrice (de type X, EN XXXXX minimum) imperméable au produit biocide (matériau des gants et de la combinaison à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit) Utiliser de nouveaux gants pour chaque nouveau service.

Les professionnels ne doivent pas effectuer de désinfection de la cage ou de l'étable plus de 3 fois par mois. Ces professionnels ne doivent pas utiliser de produits à base d'iode à d'autres fins.

N'utiliser qu'un seul type de produit contenant de l'iode par jour.

Les étables ne doivent pas être désinfectées plus d'une fois par an ou une fois pendant la durée de la vie du veau ou du cochon. Les mangeoires et les auges doivent être couvertes pendant l'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Après inhalation : respirer de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles de la santé.

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés et bien laver la peau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'œil ouvert, retirer les lentilles de contact, poursuivre le rinçage pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et boire un peu d'eau. Ne pas se faire vomir ; contacter immédiatement une assistance médicale.

En cas de perte de conscience, allonger le patient en position stable sur le côté gauche pour lui permettre d'être transporté. Ne

jamais rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente

En cas de recours à une assistance médicale, conserver l'emballage ou l'étiquette à portée de main et appeler le centre antipoison le plus proche [ajouter ici le numéro local].

Mesures d'urgence écologiques :

Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution dans l'environnement (canalisations, cours d'eau, sol ou air). Pour éviter le dysfonctionnement d'une usine de traitement des eaux usées individuelle, les résidus possibles contenant du produit doivent être évacués dans les dépôts de compost (pour être répartis sur les terres agricoles ou pour fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les canalisations municipales si la législation le permet.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Empêcher les fuites si c'est possible en toute sécurité. Récupérer le liquide qui s'est écoulé avec un matériau absorbant (sable, terre, diatomite, liants acides, liants universels, sciure) et le placer dans un conteneur d'élimination conformément aux réglementations locales/ nationales.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Après le traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux réglementations locales. Le produit usagé peut être évacué dans les canalisations municipales ou les dépôts de compost en fonction des exigences locales. Éviter de les déverser dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.

Catalogue Européen des Déchets : 200130-détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil dans un récipient opaque. À protéger du gel. Garder le récipient bien fermé.

Durée de conservation : 24 mois dans du PE-HD

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	IODOSAN 30	Marché: EU
	IODOSAN	Marché: EU
	IODAT	Marché: EU
	DESINTEC FL-JODES	Marché: EU
	ROTIE-SOL J	Marché: EU
	Disinfect Jod	Marché: EU
	FINK - Jodophos 15	Marché: EU
	Jod-Reiniger sauer	Marché: EU
	Tankrein extra	Marché: EU
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	EU-0020540-0009 1-6	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,4
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	10

Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Substance non active	69011-36-5	500-241-6	25,6
--	--	----------------------	------------	-----------	------

Nom commercial

IODOSAN 18

Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

EU-0020540-0010 1-6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,75
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	3
Isotridecanol, ethoxylated 90%, C 9-11 Alcohol Ethoxylate	Isotridecanol, ethoxylated 90 %, C 9-11 Alcohol Ethoxylate	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	31,8

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

MetaRCP 7

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-7

1.3 Type(s) de produit

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	3 - 3
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	10 - 10
Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Substance non active	69011-36-5	500-241-6	31,8 - 31,8

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

meta RCP 6-8 : SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque des lésions oculaires graves.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas respirer les aérosols.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Garder sous clef.

Tenir hors de portée des enfants.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Hygiène vétérinaire - élevage - désinfectant pour surfaces dures – professionnel - intérieur - pulvérisation

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: pas spécifié</p> <p>Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: pas spécifié</p> <p>Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: pas spécifié</p>
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système Ouvert: traitement par pulvérisation Description détaillée:</p> <p>Désinfectant pour surfaces dures dans les étables (sauf couvoirs). Pulvérisation du concentré dilué au moyen d'un pulvérisateur manuel à dos (pression de 4 à 7 bars)</p>

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 100 mL/m²
Dilution (%): Concentration d'iode dans la solution applicable : 750 ppm (0.075%w/w).
Nombre et fréquence des applications:

Fréquence d'application par an :

Vaches laitières : 1

Troupeau de bœufs : 1

Veaux : 4

Truies, dans des étables individuelles : 5

Truies en groupes : 5

Élevage des porcs : 3

Poules pondeuses en batterie sans traitement : 1

Poules pondeuses en batterie avec aération (séchage sur tapis) : 1

Poules pondeuses en batterie avec séchage forcé (fosse profonde, grande hauteur) : 1

Poules pondeuses en cages de batterie compactes : 1

Poules pondeuses élevées en plein air avec sol à litière (en partie sol à litière, en partie à grille) : 1

Poulets élevés en plein air avec sol à litière : 7

Poules pondeuses élevées en plein air avec plaque de caillebotis (système aviaire) : 1

Poules reproductrices élevées en plein air avec plaque de caillebotis : 1

Poules reproductrices élevées en cage avec plaque de caillebotis : 3

Dindes élevées en plein air avec sol à litière : 2

Canards élevés en plein air avec sol à litière : 13

Oies élevées en plein air avec sol à litière : 6

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille en PE-HD : 1 litre, le bouchon est en PP

Jerrycan en PE-HD : de 5 à 60 litres

Tonneau en PE-HD : 200 litres

IBC en PE-HD : de 600 à 1000 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Iodosan 30 plus : mélanger 23 ml de produit à 977 ml d'eau pour obtenir 1 l de solution applicable.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter leurs instructions.

Pour préparer la solution désinfectante, mélanger le produit liquide avec de l'eau. Toujours verser l'eau en premier puis ajouter le produit prudemment en mélangeant.

Utiliser 100 mL maxi. de solution applicable par m² d'espace traité. Ne pas préparer plus de liquide qu'impérativement nécessaire. Le produit ne doit être appliqué que sur les cages / les étables vides (sans animaux) après les avoir soigneusement nettoyées à l'aide d'un nettoyeur adapté.

Il est impératif d'effectuer un nettoyage préalable. Rincer ou essuyer les surfaces qui seront traitées ensuite. Les laisser sécher pendant 24h à 36h environ avant la désinfection pour obtenir des surfaces de terre-humides. Bien humecter les installations et les équipements d'une fine couche de la solution préparée en la pulvérisant au moyen d'un équipement adapté (de 4 à 7 bars). Pendant cette opération et pour toute la durée de contact avec le produit (30 minutes minimum), toutes les ouvertures doivent être fermées et l'aération doit être éteinte.

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.

La forme de la bouteille du produit est censée minimiser les risques d'éclaboussures pour prévenir l'exposition des yeux et de la peau lors de la dilution du produit.

Pendant les phases de mélange et de chargement : le port d'un masque de protection et de gants de protection (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit) est obligatoire.

Pendant la phase d'application par pulvérisation de la solution diluée à utiliser : porter des gants et une combinaison protectrice (de type X, EN XXXXX minimum) imperméable au produit biocide (matériau des gants et de la combinaison à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit) Utiliser de nouveaux gants pour chaque nouveau service.

Les professionnels ne doivent pas effectuer de désinfection de la cage ou de l'étable plus de 3 fois par mois. Ces professionnels ne doivent pas utiliser de produits à base d'iode à d'autres fins.

N'utiliser qu'un seul type de produit contenant de l'iode par jour.

Les étables ne doivent pas être désinfectées plus d'une fois par an ou une fois pendant la durée de la vie du veau ou du cochon. Les mangeoires et les auges doivent être couvertes pendant l'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Après inhalation : respirer de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles de la santé.

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés et bien laver la peau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'œil ouvert, retirer les lentilles de contact, poursuivre le rinçage pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et boire un peu d'eau. Ne pas se faire vomir ; contacter immédiatement une assistance médicale.

En cas de perte de conscience, allonger le patient en position stable sur le côté gauche pour lui permettre d'être transporté. Ne jamais rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente

En cas de recours à une assistance médicale, conserver l'emballage ou l'étiquette à portée de main et appeler le centre antipoison le plus proche [ajouter ici le numéro local].

Mesures d'urgence écologiques :

Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution dans l'environnement (canalisations, cours d'eau, sol ou air).

Pour éviter le dysfonctionnement d'une usine de traitement des eaux usées individuelle, les résidus possibles contenant du produit doivent être évacués dans les dépôts de compost (pour être répartis sur les terres agricoles ou pour fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les canalisations municipales si la législation le permet.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Empêcher les fuites si c'est possible en toute sécurité. Récupérer le liquide qui s'est écoulé avec un matériau absorbant (sable, terre, diatomite, liants acides, liants universels, sciure) et le placer dans un conteneur d'élimination conformément aux réglementations locales/ nationales.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Après le traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux réglementations locales. Le produit usagé peut être évacué dans les canalisations municipales ou les dépôts de compost en fonction des exigences locales. Éviter de les déverser dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.
Catalogue Européen des Déchets : 200130-détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil dans un récipient opaque. À protéger du gel. Garder le récipient bien fermé.

Durée de conservation : 24 mois dans du PE-HD

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	IODOSAN 30 Plus	Marché: EU
	YODO CONTROL	Marché: EU
	YODIVEN	Marché: EU

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

EU-0020540-0011 1-7

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	3
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	10
Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Substance non active	69011-36-5	500-241-6	31,8

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

MetaRCP 8

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-8

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,5 - 1,5
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	3 - 3
Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Substance non active	69011-36-5	500-241-6	18 - 18

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

meta RCP 6-8 : SL - Concenté soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque des lésions oculaires graves.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas respirer les aérosols.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Garder sous clef.

Tenir hors de portée des enfants.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Hygiène vétérinaire - élevage - désinfectant pour surfaces dures – professionnel - intérieur - pulvérisation

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactérie
Nom commun: Bactérie
Stade de développement: pas spécifié

Nom scientifique: Levures
Nom commun: Levures
Stade de développement: pas spécifié

Nom scientifique: Virus
Nom commun: Virus
Stade de développement: pas spécifié

Domaine d'utilisation

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système Ouvert: traitement par pulvérisation
Description détaillée:

Désinfectant pour surfaces dures dans les étables (sauf couvoirs).
Pulvérisation du concentré dilué au moyen d'un pulvérisateur manuel à dos (pression de 4 à 7 bars)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 100 mL/m²
Dilution (%): Concentration d'iode dans la solution applicable : 750 ppm (0.075%w/w).
Nombre et fréquence des applications:

Fréquence d'application par an :

Vaches laitières : 1
Troupeau de bœufs : 1
Veaux : 4
Truies, dans des étables individuelles : 5
Truies en groupes : 5
Élevage des porcs : 3
Poules pondeuses en batterie sans traitement : 1
Poules pondeuses en batterie avec aération (séchage sur tapis) : 1
Poules pondeuses en batterie avec séchage forcé (fosse profonde, grande hateur) : 1
Poules pondeuses en cages de batterie compactes : 1
Poules pondeuses élevées en plein air avec sol à litière (en partie sol à litière, en partie à grille) : 1
Poulets élevées en plein air avec sol à litière : 7
Poules pondeuses élevées en plein air avec plaque de caillebotis (système aviaire) : 1
Poules reproductrices élevées en plein air avec plaque de caillebotis : 1
Poules reproductrices élevées en cage avec plaque de caillebotis : 3
Dindes élevées en plein air avec sol à litière : 2
Canards élevés en plein air avec sol à litière : 13
Oies élevées en plein air avec sol à litière : 6

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille en PE-HD : 1 litre, le bouchon est en PP
Jerrycan en PE-HD : de 5 à 60 litres
Tonneau en PE-HD : 200 litres
IBC en PE-HD : de 600 à 1000 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Iodosan 15 : mélanger 46 ml de produit à 954 ml d'eau pour obtenir 1 l de solution applicable.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter leurs instructions.

Pour préparer la solution désinfectante, mélanger le produit liquide avec de l'eau. Toujours verser l'eau en premier puis ajouter le produit prudemment en mélangeant.

Utiliser 100 mL maxi. de solution applicable par m² d'espace traité. Ne pas préparer plus de liquide qu'impérativement nécessaire. Le produit ne doit être appliqué que sur les cages / les étables vides (sans animaux) après les avoir soigneusement nettoyées à l'aide d'un nettoyeur adapté.

Il est impératif d'effectuer un nettoyage préalable. Rincer ou essuyer les surfaces qui seront traitées ensuite. Les laisser sécher pendant 24h à 36h environ avant la désinfection pour obtenir des surfaces de terre-humides. Bien humecter les installations et les équipements d'une fine couche de la solution préparée en la pulvérisant au moyen d'un équipement adapté (de 4 à 7 bars). Pendant cette opération et pour toute la durée de contact avec le produit (30 minutes minimum), toutes les ouvertures doivent être fermées et l'aération doit être éteinte.

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.

La forme de la bouteille du produit est censée minimiser les risques d'éclaboussures pour prévenir l'exposition des yeux et de la peau lors de la dilution du produit.

Pendant les phases de mélange et de chargement : le port d'un masque de protection et de gants de protection (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit) est obligatoire.

Pendant la phase d'application par pulvérisation de la solution diluée à utiliser : porter des gants et une combinaison protectrice (de type X, EN XXXXX minimum) imperméable au produit biocide (matériau des gants et de la combinaison à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit) Utiliser de nouveaux gants pour chaque nouveau service.

Les professionnels ne doivent pas effectuer de désinfection de la cage ou de l'étable plus de 3 fois par mois. Ces professionnels ne doivent pas utiliser de produits à base d'iode à d'autres fins.

N'utiliser qu'un seul type de produit contenant de l'iode par jour.

Les étables ne doivent pas être désinfectées plus d'une fois par an ou une fois pendant la durée de la vie du veau ou du cochon. Les mangeoires et les auges doivent être couvertes pendant l'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Après inhalation : respirer de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles de la santé.

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés et bien laver la peau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'œil ouvert, retirer les lentilles de contact, poursuivre le rinçage pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et boire un peu d'eau. Ne pas se faire vomir ; contacter immédiatement une assistance médicale.

En cas de perte de conscience, allonger le patient en position stable sur le côté gauche pour lui permettre d'être transporté. Ne jamais rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente

En cas de recours à une assistance médicale, conserver l'emballage ou l'étiquette à portée de main et appeler le centre antipoison le plus proche [ajouter ici le numéro local].

Mesures d'urgence écologiques :

Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution dans l'environnement (canalisations, cours d'eau, sol ou air).

Pour éviter le dysfonctionnement d'une usine de traitement des eaux usées individuelle, les résidus possibles contenant du produit doivent être évacués dans les dépôts de compost (pour être répartis sur les terres agricoles ou pour fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les canalisations municipales si la législation le permet.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Empêcher les fuites si c'est possible en toute sécurité. Récupérer le liquide qui s'est écoulé avec un matériau absorbant (sable, terre, diatomite, liants acides, liants universels, sciure) et le placer dans un conteneur d'élimination conformément aux réglementations locales/ nationales.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Après le traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux réglementations locales. Le produit usagé peut être évacué dans les canalisations municipales ou les dépôts de compost en fonction des exigences locales. Éviter de les déverser dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.

Catalogue Européen des Déchets : 200130-détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil dans un récipient opaque. À protéger du gel. Garder le récipient bien fermé.

Durée de conservation : 24 mois dans du PE-HD

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	IODOSAN 15	Marché: EU
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	EU-0020540-0012 1-8	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,5
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	3
Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Substance non active	69011-36-5	500-241-6	18

